



Meaux, le 11 novembre 2014

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
Tél: 06 48 42 54 68
christophe.nauwelaers@unsa.org

Bernard Cazeneuve
Ministre de l'intérieur

Réf : MI/11-2/2014

Monsieur le Ministre,

Une proposition de loi, enregistrée sous le numéro 1606, visant à accélérer, simplifier et réduire le coût du passage de l'examen du permis de conduire, présentée par 85 députés, sera débattue à compter du 27 novembre prochain à l'Assemblée Nationale.

Cette proposition n'a pas d'autre finalité que la privatisation du service public des examens du permis de conduire.

Dans votre lettre datée du 14 septembre dernier, vous avez affirmé votre rejet de toute privatisation du service public des examens du permis de conduire et vous vous êtes engagé à la préservation des effectifs d'inspecteurs et de délégués sur la durée du budget triennal 2015-2017.

Les inspecteurs et délégués comptent sur votre détermination, ainsi que celle de l'ensemble du gouvernement et des députés de la majorité présidentielle, afin de défendre le service public des examens du permis de conduire et ses agents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Christophe NAUWELAERS

Copies : M. David Coste, conseiller adm, Cab.MI
M. Michel Lalande, secrétaire général
M. Jean-Robert Lopez, DISR
Bureau National



UNSA-SANEER
Barrage de la Marne
77109 MEAUX CEDEX
01 60 32 13 35

